

## **Publier des événements sur le site**

La ville de Gentilly propose aux associations gentilléennes de publier des événements sur le site. Les associations s'engagent à publier des contenus en lien avec leur objet et respectueux des lois en vigueur, et notamment du droit d'auteur et du droit à l'image. Les messages à caractère politique, religieux ou commercial ne peuvent pas figurer dans cette rubrique.

Les associations gentilléennes qui le souhaitent doivent au préalable demander l'ouverture d'un compte ci-dessous.

Après vérifications, elles recevront un identifiant et choisiront un mot de passe qui leur permettront de se connecter et d'accéder à un formulaire pour proposer des événements. Ceux-ci seront visibles sur le site dans le mois qui précède l'événement.

Remarque : l'identifiant du compte créé correspond au nom que vous avez renseigné dans le formulaire pour votre association : par exemple, l'identifiant de l'association "Société d'entraide pour la scolarité" sera : Société d'entraide pour la scolarité (il faut mettre les majuscules, les accents, les espaces et les apostrophes à l'identique)

L'adresse pour se connecter une fois le compte créé :

<https://ville-gentilly.fr/user>

*\* Tous les champs sont obligatoires*

### **Consulter le mode d'emploi de l'agenda des associations de la ville (de la demande d'inscription à la publication des événements d'agenda) :**

Fichier

[Agenda des associations - mode d'emploi \(.pdf - 1.33 Mo\)](#)

▼ Vos coordonnées

Nom de l'association	<input type="text"/>
Etes-vous une association sportive ?	
<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	
Nom du référent de l'association	<input type="text"/>
Prénom du référent de l'association	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Je souhaite pouvoir publier des événements sur le site de la ville au nom de l'association	
<input type="checkbox"/> Je suis habilité(e) à représenter l'association et à m'exprimer en son nom	
<input type="button" value="Envoyer votre demande d'ouverture de compte"/>	

### **Vous disposez déjà d'un compte ?**

Les associations qui disposent déjà d'un compte peuvent directement se connecter pour accéder au formulaire permettant de publier un événement.

[Se connecter pour publier un événement](#)

Si vous ne disposez pas encore de compte, merci de bien vouloir remplir le formulaire ci-contre.

### **Contact pour associations non sportives**

[Contacter le pôle associations au service des relations publiques](#)

### **Contact pour les associations sportives**

## [Contacter le services des sports](#)

Les données à caractère personnel recueillies via ce formulaire sont destinées exclusivement aux services de la ville de Gentilly à des fins de traitement de votre demande. Elles ne sont pas transmises à des tiers et seront effacées dans un délai d'un an. Pour plus d'informations concernant notre traitement des données à caractère personnel et les modalités d'exercice de vos droits, veuillez consulter notre [politique de confidentialité](#).